

Ville de
Saint-Sauveur



**Séance extraordinaire du conseil municipal
9 août 2021
Procès-verbal**

SONT PRÉSENTS

M. Jean Beaulieu, directeur général
Mme Judith Gagnon, conseillère municipale
M. Jacques Gariépy, maire
M. Normand Leroux, conseiller municipal
Mme Véronique Martino, conseillère municipale
Me Marie-Pier Pharand, greffière et directrice des Services juridiques
Mme Caroline Vinet, conseillère municipale
M. Yan Senneville, greffier adjoint
Mme Rosa Borreggine, conseillère municipale
M. Daniel Cantin, conseiller municipal

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Jacques Gariépy

La séance débute à 17 h 46

- 1 Ouverture de la séance
 - 1.1 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.2 Période de questions portant sur les affaires spécifiées dans l'avis de convocation
- 2 Affaires spécifiées dans l'avis de convocation
 - 2.1 Adjudication – Fourniture, livraison et installation de bandes de patinoire extérieure – Appel d'offres 2021-GE-AP77
- 3 Varia
- 4 Levée de la séance

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2021-08-403

1.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 9 août 2021 soit adopté, tel que présenté.

1.2 PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LES AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil municipal prend bonne note des questions et des différents commentaires émis.

2 AFFAIRES SPÉCIFIÉES DANS L'AVIS DE CONVOCATION

2021-08-404 2.1 ADJUDICATION – FOURNITURE, LIVRAISON ET INSTALLATION DE BANDES DE PATINOIRE EXTÉRIEURE – APPEL D'OFFRES 2021-GE-AP77

ATTENDU l'ouverture des soumissions publiques le 30 juin 2021 pour la fourniture, la livraison et l'installation de bandes de patinoire extérieure (2021-GE-AP77);

ATTENDU que la Ville a reçu 2 soumissions présentées par :

Soumissionnaire	Montant (taxes incluses)
Les Installations sportives Agora	106 247,66 \$
Profab 2000 inc.	130 611,60 \$

ATTENDU l'analyse des soumissions par le Service des travaux publics et génie;

Il est dûment proposé par madame la conseillère Véronique Martino et unanimement résolu :

QUE le conseil municipal accepte la soumission conforme, pour un montant de 106 247,66 \$ incluant les taxes, présentée par Les Installations sportives Agora, 1104, rue Lévis, Terrebonne, Québec, J6W 4L1, pour la fourniture, la livraison et l'installation de bandes de patinoire extérieure (2021-GE-AP77).

QUE le conseil municipal autorise monsieur Patrick Gariépy, directeur du Service des travaux publics et génie, à signer, pour et au nom de la Ville, tous les documents nécessaires à la réalisation de la présente résolution.

QUE la présente dépense soit payée à même le *Règlement d'emprunt 536-2021*, lequel est entré en vigueur le 4 août 2021.

3 VARIA

2021-08-405 4 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est dûment proposé par monsieur le conseiller Normand Leroux et unanimement résolu :

QUE la séance soit levée à 17 h 49.

Jacques Gariépy

Maire

Yan Senneville

Greffier adjoint